

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

- **Code du produit:** 000564

- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- **Catégorie du produit PC24** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

- **Catégorie de processus**

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit lubrifiant

- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- **Producteur/fournisseur:**

European Aerosols B.V.*

Wolfraamweg 2

NL-8471 XC Wolvega

Pays-Bas

Tel : +31 (0)561 694400

e-mail: sds-nl@european-aerosols.com

*Anciennement connu sous le nom de Motip Dupli B.V.

- **Service chargé des renseignements:** QHSE Department

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+31 (0)561-694400 (09:00h - 17:00h)

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Aerosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Aquatic Chronic 3 H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS02

· Mention d'avertissement Danger

· Mentions de danger

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation régionale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7 Numéro index: 649-468-00-3 Reg.nr.: 01-2119487077-29	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	25-<50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Numéro index: 601-003-00-5 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	12,5-<20%
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics Asp. Tox. 1, H304 EUH066	10-<12,5%

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 2)		
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119474691-32	butane (< 0,1% butadiène (203-450-8)) Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<12,5%
CAS: 109-66-0 EINECS: 203-692-4 Numéro index: 601-006-00-1 Reg.nr.: 01-2119459286-30	pentane Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411 STOT SE 3, H336 EUH066	10-<12,5%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane (< 0,1% Butadien (203-450-8)) Flam. Gas 1A, H220 Press. Gas (Comp.), H280	10-<12,5%

· Indications complémentaires:

Le contenu en Benzène des substances Solvent Naphta est inférieur à 0.1% (Note P de l'Annexe I de la Directive 1272/2008/CEE)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers -**
- **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· Classe de stockage: 2 B

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

106-97-8 butane (< 0,1% butadiène (203-450-8))

VLEP	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm
------	---

109-66-0 pentane

VLEP	Valeur à long terme: 3000 mg/m ³ , 1000 ppm
------	--

· DNEL

109-66-0 pentane

Oral	DNEL	214 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)
------	------	--

Dermique	DNEL	432 mg/kg /per day (Worker, longterm systemic)
----------	------	--

	DNEL	214 mg/kg /per day (Consumer, longterm systemic)
--	------	--

Inhalatoire	DNEL	3000 mg/m ³ (Worker, longterm systemic)
-------------	------	--

	DNEL	643 mg/m ³ (Consumer, longterm systemic)
--	------	---

· PNEC

109-66-0 pentane

PNEC	0,23 mg/l (Freshwater)
------	------------------------

PNEC	0,23 mg/l (Seawater)
------	----------------------

PNEC	0,88 mg/l (Sporadic release)
------	------------------------------

PNEC	3,6 mg/l (Sewage treatment plant)
------	-----------------------------------

PNEC	1,2 mg/kg (Freshwater sediment)
------	---------------------------------

PNEC	0,55 mg/kg (Soil)
------	-------------------

PNEC	1,2 mg/kg (Seawater sediment)
------	-------------------------------

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 4)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhale les gaz, les vapeurs et les aérosols.

· Protection respiratoire:



En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A2/P3

· Protection des mains: Pas nécessaire.

· Matériau des gants Pas nécessaire.

· Temps de pénétration du matériau des gants Pas nécessaire.

· Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Aérosol

· État physique

Brun clair

· Couleur:

De type solvanté

· Odeur:

Non déterminé.

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Non applicable.

· Inflammabilité

0,6 Vol % (Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes,

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics)

· Inférieure:

10,9 Vol % (74-98-6 propane)

· Supérieure:

Non applicable, s'agissant d'un aérosol.

· Point d'éclair

>200 °C (Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics)

· Température d'auto-inflammation

Non déterminé.

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· pH

Non déterminé.

· Viscosité:

Non déterminé.

· Viscosité cinématique

Non déterminé.

· Dynamique:

Non déterminé.

· Solubilité

Pas ou peu miscible

· l'eau:

Non déterminé.

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

3500 hPa

· Pression de vapeur à 20 °C:

0,7 g/cm³

· Densité et/ou densité relative

Non déterminé.

· Densité à 20 °C:

Non déterminé.

· Densité relative

Non déterminé.

· Densité de vapeur:

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 5)

· 9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Aérosol
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Propriétés explosives:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	65,0 %
· Solvants organiques:	--
· VOC (CE)	438,8 g/l
· CE-COV %	65,00 %
· Teneur en substances solides:	3,3 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 6)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4 h	>4951 mg/m ³ (rat)
	LC50 / 48 h	>1000 mg/l (daphnia magna) (Daphnia magna)
109-66-0 pentane		
Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	25,3 mg/l (rat)
· Corrosion cutanée/irritation cutanée		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Pas d'effet d'irritation.		
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Pas d'effet d'irritation.		
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Aucun effet de sensibilisation connu.		
· Mutagénicité sur les cellules germinales		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
· Toxicité pour la reproduction		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
· Danger par aspiration		
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
· 11.2 Informations sur les autres dangers		
· Propriétés perturbant le système endocrinien		
Aucun des composants n'est compris.		

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

EC50 / 48 h	>1000 mg/l (daphnia magna) (Daphnia magna)
-------------	--

EC50 / 72 h	>1000 mg/l (algae) (Pseudokirchnerella subcapitata)
-------------	---

LC50 / 96 h	>1000 mg/l (fish) (Oncorhynchus mykiss)
-------------	---

109-66-0 pentane

EC50 / 48 h	9,7 mg/l (daphnia magna)
-------------	--------------------------

EC50 / 96 h	4,26 mg/l (fish)
-------------	------------------

LC50 / 96 h	4,26 mg/l (fish)
-------------	------------------

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 7)

- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocrinien.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.

*	RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination				
	<ul style="list-style-type: none"> · 13.1 Méthodes de traitement des déchets · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. 				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; padding: 2px;">· Catalogue européen des déchets</td><td style="width: 90%; padding: 2px;">20 01 13* solvants</td></tr> <tr> <td style="padding: 2px;">15 01 04</td><td style="padding: 2px;">emballages métalliques</td></tr> </table>	· Catalogue européen des déchets	20 01 13* solvants	15 01 04	emballages métalliques
· Catalogue européen des déchets	20 01 13* solvants				
15 01 04	emballages métalliques				
	<ul style="list-style-type: none"> · Emballages non nettoyés: · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales. Evacuation conformément aux prescriptions légales. 				

*	RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
	<ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, IMDG, IATA UN1950
	<ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR 1950 AÉROSOLS · IMDG AEROSOLS · IATA AEROSOLS, flammable
	<ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · ADR
	
	<ul style="list-style-type: none"> · Classe 2 5F Gaz. · Étiquette 2.1
	<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA
	
	<ul style="list-style-type: none"> · Class 2.1 Gaz. · Label 2.1

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 8)

· 14.4 Groupe d'emballage	néant
· ADR, IMDG, IATA	
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -	
· No EMS:	F-D,S-U
· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· Segregation Code	
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Code de restriction en tunnels	2 D
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· Code: E0	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **D Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 9)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.º 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· Phrases importantes

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Les données sont basées sur des données techniques internes et sur des données techniques fournies par les fournisseurs.

Aérosols, Section 2.3.1	Règles d'extrapolation
Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: R&D legislation and regulatory advisor

· Contact: e-mail: sds-nl@european-aerosols.com

· Numéro de la version précédente: 176

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

(suite page 11)

FR

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 22.02.2024

Révision: 30.03.2022

Numéro de version 177 (remplace la version 176)

Nom du produit: MOTIP LUBRIFIANT UNIVERSEL-PTFE 400 ML

(suite de la page 10)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR